



# Le P'tit Varaizien

Premier trimestre 2021

Numéro 49

## Mairie

23 grande rue 17400 VARAIZE  
Horaires d'ouverture  
Lundi à Vendredi 9h-12H30  
Samedi 9H-10H30

Tél : 05.46.26.30.09  
Fax : 05.46.26.34.25  
Astreinte Mairie : 06.81.41.99.09  
Mail : [mairie-varaize@orange.fr](mailto:mairie-varaize@orange.fr)  
Site Internet : [varaize.fr](http://varaize.fr)

## Agence postale

Horaires d'ouverture  
Lundi à Samedi 9h15-11H45  
Tél : 05.46.26.30.00

## Recensement Militaire

Tous les jeunes qui ont 16ans doivent se faire recenser à la Mairie, avec leur carte d'identité et leur livret de famille le mois de leur anniversaire.

## Inscriptions sur les listes électorales

Tous les nouveaux habitants, munis de leur pièce d'identité, peuvent se faire inscrire sur les listes électorales à la Mairie.

## Cartes d'identités et passeports

La Mairie de Varaize n'est plus habilitée à recevoir les demandes de carte d'identité. Les Mairies de Matha (05.46.58.50.64) et Saint Jean d'Angely (05.46.59.56.56) pourront vous recevoir sur rendez-vous.

## Le Mot du Maire ;

Enfin 2020 est terminée ! au cours de cette année toutes nos existences, nos pratiques, nos habitudes, l'organisation de notre pays, de son économie ont été mises à mal par l'arrivée de ce virus. Il a été déclaré en France le 24 janvier dernier et depuis tout a changé. Nous qui aimons nous retrouver et nous rassembler pour faire la fête et rire ensemble, ou qui nous faisons un devoir de partager la peine de ceux qui nous entourent, nous avons dû intégrer une nouvelle expression à notre vocabulaire courant. Distanciation sociale. Nous souffrons tous de ce manque de contact et de cet « éloignement » des plus jeunes à nos plus anciens. Pourtant, une partie de la solution n'est-elle pas directement dans nos comportements et dans ces privations ?

L'année 2021 qui vient de s'ouvrir ne va pas nous libérer tout de suite de ce mode de vie qui n'est pas le nôtre. Nous allons côtoyer la covid 19 encore de nombreux mois avant de pouvoir nous retrouver « comme avant ».

En prenant les précautions nécessaires, votre conseil municipal continue à œuvrer, fait avancer les dossiers sur lesquels il s'était engagé en 2020. (Vous en aurez le détail dans la rubrique vie communale). Seul bémol, les confinements, télétravail, et distanciation rallongent les délais d'exécution.

En cette nouvelle année qui commence j'espère de tout cœur que le ciel puisse s'éclaircir au-dessus de nos têtes, et que les uns et les autres nous puissions rester indemnes de cette infection.

Votre conseil municipal et moi-même vous offrons les meilleurs vœux possibles pour 2021, bien sûr, mais nous insistons très précisément sur la santé et l'espoir.

Je n'aurai pas cette année le plaisir de vous présenter les vœux de la municipalité à la salle municipale, en raison des mesures sanitaires, mais aussi parce que la solution de sa remise en état n'est pas encore trouvée.

Je vous souhaite la meilleure année possible pour 2021

Alain

*Nous avons dû intégrer une nouvelle expression à notre vocabulaire courant.*



La Pie. Claude Monet

Entre le 1868 et le 1869 Peinture Huile sur toile

## Numéros utiles

<b>Médecin</b> Dr Wittesaele 05.46.26.37.32	<b>Cabinet d'infirmières</b> 05.46.26.37.21	<b>Kinésithérapeute</b> 05.46.26.86.93	<b>Ostéopathe</b> 07.85.97.39.45 Ou Doctolib.fr
---	--	---	---

## Salle des fêtes :

Toujours pour des raisons de sécurité, l'accès à la salle des fêtes reste interdit à toutes personnes étrangères au service jusqu'à nouvel ordre (arrêté municipal du 24 Juin 2020). La cause en est un affaissement de la charpente qui va nécessiter un renforcement avant une nouvelle ouverture au public.

D'après les témoins de fissuration posés sur les murs, il semble que le maximum de poussée vers les extérieurs ait été atteint. La situation semble maintenant stable. Il nous faut maintenant missionner un bureau d'études afin de définir les solutions à apporter pour renforcer la charpente ? changer la ferme côté rue St Jean ? alléger le plafond ? ou l'ensemble de solutions ?

## Salle associative conditions

Au vu des protocoles actuels et de la superficie de la salle ;  
Le conseil municipal a décidé de prolonger la fermeture jusqu'à nouvel ordre.

## Plan Départemental d'Alerte et d'Urgence (P.A.U)

De par leurs obligations de participation au Plan d'Alerte et d'Urgence au profit des personnes âgées ou handicapées en cas de risques exceptionnels, les maires doivent obligatoirement tenir un registre dédié à ces personnes.

L'inscription sur ce registre doit résulter d'une démarche volontaire, émanant de la personne concernée ou d'un tiers agissant pour son compte. Les personnes concernées, doivent être résidentes à leur domicile et avoir manifesté le souhait de figurer sur ce registre.

Avoir 65 ans ou plus

Avoir plus de 60 ans et être reconnues inaptes au travail

Êtres adultes handicapés bénéficiaires d'allocation

De par la situation sanitaire liée au COVID 19 la préfecture nous demande d'activer le plan d'alerte et d'urgence communal en mobilisant le registre nominatif.

Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre ou inscrire l'un de vos proches, merci de prendre contact avec la mairie.

## Agence postale :

Yamina, employée communale en charge du fonctionnement de l'agence postale depuis Octobre 2007 a démissionné de son poste. A partir du 4 janvier elle officiera dans une commune voisine sur un emploi plus complet. Merci à elle pour toutes ces années passées au service de la commune et de ses habitants. Sûr que parmi ses souvenirs varaiziens elle gardera en mémoire les déménagements successifs pour en arriver à la nouvelle agence.

Afin de pourvoir à son remplacement, et à l'issue d'une publicité concernant la création d'un poste d'agent administratif, Béatrice Métayer a été retenue. Elle était jusqu'à maintenant la remplaçante attitrée des agences de Varaize et de Cherbonnières, elle connaît donc très bien son travail et son public. Béatrice a pris ses nouvelles fonctions et vous accueille à l'agence postale depuis le 4 janvier.

## Visite des conseillers départementaux

Vendredi 18 décembre en après-midi, nous avons reçu Corine Imbert sénatrice et conseillère départementale et Jean Marie Roustit conseiller départemental.

Nous avons souhaité rencontrer les conseillers départementaux de notre canton pour évoquer nos différents projets en cours ou en gestation, parler de la fibre mais aussi et surtout parler des bâtiments de l'ancienne boulangerie au carrefour de la grande rue et de la rue saint jean. Cette friche appartient au département. Il l'avait acquise pour en réaliser la démolition afin d'aménager le carrefour. L'Architecte des Bâtiments de France de l'époque avait émis un refus à la démolition sous prétexte de conservation « d'une fenêtre remarquable ».

Nous avons montré aux représentants du département l'état de leur bien, le danger qu'il représente, le risque d'effondrement et la responsabilité encourue. La prise de conscience a été réelle et nous pouvons gager qu'une visite de terrain sera plus efficace que de multiples courriers, appels téléphoniques, photos etc..

En tant que financeurs publics qui subventionnent régulièrement nos réalisations nous avons aussi informé les conseillers de l'avancée de nos projets : restauration de l'église et accessibilité de la mairie.

Nous leur avons également présenté un autre sujet qui nous tient à cœur, il s'agit de l'aménagement de la chaussée qui traverse le village depuis La Piquetterie jusqu'au carrefour de Vue d'Ici. Il s'agit d'une route départementale et ce projet nécessite l'aval du département financeur commun et majoritaire avec la commune. Il consisterait à enfouir les réseaux, créer une voie piétonne et aménager la voirie pour réduire la vitesse de circulation des véhicules.

## Parc éolien

Après un temps d'hésitation entre Saint Jean d'Angély et Matha c'est maintenant décidé. Le transformateur électrique de Matha recevra la production électrique du parc Varaizien. Les travaux de construction du réseau d'acheminement souterrain se réaliseront dans le 1er trimestre 2021. La construction du parc éolien est prévue pour l'automne 2021.

## Mise en accessibilité et aménagement de la mairie

Nous en sommes à la phase Avant-Projet Définitif et le permis de construire (préalable obligatoire aux demandes de subvention) devrait être déposé au 15 Janvier. Là aussi 15 jours 3 semaines de retard sur notre calendrier.

## Démographie

Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis longtemps le bilan démographique Varaizien est positif. C'est un agréable résultat qui marque une certaine dynamique de notre commune. En effet nous comptabilisons seulement deux décès en 2020 (et c'est tant mieux) mais là où est le renouveau ce sont les sept naissances de cette année dans les foyers Varaiziens.

## Restauration de l'église St Germain

La partie administrative concernant la réalisation de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux est actée. La Direction Régionale des Affaires Culturelles nous a fait parvenir un arrêté de subvention à hauteur de 50% HT du coût des travaux programmés, le Conseil Départemental a pris en compte notre demande de subvention, et la Région Nouvelle Aquitaine aussi. La préfecture nous a permis de déroger à la règle des 80% maximum de subventions cumulées sur un même projet. Les travaux prévus à la tranche zéro sont : études de sols et sous-sols (portance, hydromorphie etc..) fouilles archéologiques, étude géologique et hydrogéologique des sols autour de l'église, travaux de recherche de peintures murales, et mission d'études préliminaires aux phases travaux de restauration. Cette 1<sup>ère</sup> tranche d'un montant de 106 844€ TTC sera financée par la DRAC et la commune sur des crédits de 2019. Ainsi les travaux pourront commencer en ce début d'année sans être dépendant des prochains budgets.

En préliminaire à cette tranche de travaux, Mr Éric Normand archéologue du service régional de la DRAC et responsable de la Charente Maritime est venu découvrir le site de l'église St Germain. Il a été surpris par la richesse archéologique de l'édifice et plus particulièrement attiré par les vestiges de l'ancienne chapelle.

L'historique et le diagnostic réalisés par le cabinet Niguès vont être consultables sur le site de la mairie (varaize.fr) en ce début d'année. Le cabinet Niguès nous y a autorisé. Maintenant que les travaux et ou études sont « sur les rails » nous allons rencontrer la Fondation du Patrimoine pour aller à la recherche de dons qui nous permettront d'alléger le reste à charge de la commune.

## La fibre optique !!

Nous aurions du en voir les prémices en fin décembre 2020, les coffrets de réseaux auraient dus être posés et le central de la place St Germain équipé pour la distribution du réseau Varaizien mais aussi des communes voisines (St Pierre de Juillers, Loiré, Cherbonnières, St Martin, Fontenet). Le covid, toujours lui, en a décidé autrement et les règles de sécurité sanitaires imposées aux entreprises ne font que rallonger les délais d'exécution. Moins vite, certes, mais ça avance toujours.

## Votre bureau municipal :

### Maire :

**Alain Bertin**

### 1<sup>er</sup> adjoint :

**Bruno Goruchon**

Délégation :  
Gestion du personnel technique

### 2<sup>ème</sup> adjoint :

**Julien Blasac**

Délégation :  
Communication et affaires scolaires

### 3<sup>ème</sup> adjoint :

**Mauricette Morisseau**

Délégation :  
Vie locale et associative

### 4<sup>ème</sup> adjoint :

**Lise Vigé**

Délégation :  
Gestion des salles

## Calendrier des astreintes :

	4eme trimestre 2020	
Semaine 53	29-déc-04-janv	Lise VIGÉ
Semaine 01	05-janv-11-janv	Alain BERTIN
Semaine 02	12-janv-18janv	Bruno GORUCHON
Semaine 03	19-janv-25-janv	Julien BLASAC
Semaine 04	26-janv-01fév	Mauricette MORISSEAU
Semaine 05	02-fév-08-fév	Lise VIGÉ
Semaine 06	09-fév-15-fév	Alain BERTIN
Semaine 07	16-fév-22-fév	Bruno GORUCHON
Semaine 08	23-fév-01mar	Julien BLASAC
Semaine 09	02-mar-08-mar	Mauricette MORISSEAU
Semaine 10	09-mar-15-mar	Lise VIGÉ
Semaine 11	16-mar-22-mar	Alain BERTIN
Semaine 12	23-mar-29-mar	Bruno GORUCHON
Semaine 13	30-mar-05-avr	Julien BLASAC

## Le Coin des Artisans et commerçants

### CD Menuiseries 17

Menuiseries  
PVC-BOIS-ALU-MIXTE  
4, rue des corneilles Varaize  
06-07-66-45-42

### Aurélie Tranquard

VOUS SOUHAITEZ VENDRE  
VOTRE BIEN, PENSEZ  
CAPIFRANCE.

Habitante de Varaize depuis  
2002

Notre belle région bénéficie d'une forte attractivité et tous les jours je reçois des demandes de futurs acquéreurs à la recherche de leur "perle rare"; qui est peut-être la maison que vous souhaitez vendre. Je me ferai un plaisir de vous accompagner dans cette étape de votre vie en vous facilitant les démarches parfois contraignantes (disponibilité pour les visites, suivi administratif avec le notaire..).

Renseignements au  
07.49.21.41.88  
aurelie.tranquard@capifrance.fr

### EURL Seguin

Plomberie-Chauffage-  
Zinguerie-Ramontage  
3, rue de la maladie Varaize  
06-40-60-03-46

Récupérant les locaux familiaux, c'est avec grand plaisir que je continue à faire perdurer le savoir faire familial.

Je répondrai à toutes vos demandes concernant mon activité.

Déplacement pour étude personnalisée et devis gratuits.  
Alexis Seguin.

*Cet encart est là pour vous.*

*Transmettez vos petits articles à la mairie et ils seront publiés dès le trimestre suivant...*

## Décors de Noël :

Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé aux décors de notre village afin qu'en cette fin d'année la notion de fêtes ne s'oublie pas malgré tout. Contrairement aux années passées, c'est « chacun dans son coin » que les paquets cadeaux, étoiles et autres objets se sont réalisés. Encore un moment de convivialité perturbé.

## Amicale Loisirs et Culture

Triste année 2020 à part la soirée jeux cette pandémie a stoppé net toutes les manifestations même notre assemblée générale habituellement en février ne pourra pas avoir lieu.

Vu les dernières infos Il va falloir s'armer de patience pour pouvoir rebondir et reprendre nos activités.

Je tiens à remercier les bénévoles qui ont confectionné des paquets cadeaux et qui sont venus aider à la pose des décorations dans le village.

Un peu de féerie par ces temps si compliqués pour tout le monde.

Au nom de toute l'équipe de l'Amicale, je viens vous présenter tous nos vœux pour 2021 joie, bonheur, prospérité dans vos foyers en espérant vous retrouver tous en bonne santé dès que nous pourrons reprendre l'animation de notre village.

Prenez soin de vous

Chantal

## Association BAD (Balade art détente)

Au nom de toute l'équipe, et malgré une année difficile à vivre pour tous, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année en famille (même en petit comité). Nous espérons pour tous que l'année 2021, soit un peu plus sereine que celle qui vient de s'écouler.

Nous avons pu, durant la période de déconfinement, assister début septembre, à un déjeuner spectacle à la Castafiore, qui fut une journée très conviviale.

C'est avec regret que nous vous informons que la date de **l'Assemblée Générale**, n'a pu être fixée, du fait de l'indisponibilité de la salle des fêtes. Nous informons nos adhérents 2020, que la cotisation 2021, leur sera gracieusement offerte, compte tenu du contexte, et de la date « méconnue » de reprise de nos activités.

Nous vous informerons également, et ce dès que les mesures sanitaires le permettront, de la reprise de nos activités ludiques du lundi, indispensables à la vie de notre commune.

Bonne santé à tous.

Le président Michel



# Vie des écoles



Cette fin d'année n'aura vraiment pas été comme les autres ! Nos projets ont été bousculés voire annulés.

Malgré cela, la magie de Noël s'est invitée à l'école : les élèves ont décoré les sapins et préparé le marché de Noël. Exceptionnellement il s'est déroulé par correspondance, merci aux familles pour leur belle participation. Les enfants ont pu profiter du repas de Noël à la cantine. Christel, Kirstie et Virginie avaient préparé une magnifique salle, merci à elles pour leur investissement. Le père Noël nous a fait des petites surprises : il a envoyé un message vidéo aux maternelles et offert des chocolats à tous les élèves du RPI (merci à la mairie de Varaize).

Nous souhaitons une bonne continuation à Mme Douillard qui a terminé son remplacement. Mme Segard reprend son poste le lundi 4 janvier.

Le SIVOS Varaize La Brousse vous informe également qu'un de nos agents, qui était jusqu'alors en « mise en disponibilité », Karine FUZEAU-FOREST, réintègre son poste à compter du 4 Janvier, avec pour mission les accompagnements au BUS matin et soir, aide et accompagnement dans les classes en journée.

Tout le personnel de l'école vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.



La collecte des biodéchets a débuté en novembre 2020 sur 18 communes des Vals de Saintonge. Ce sont déjà **7 tonnes** de biodéchets qui ont ainsi été revalorisées en compost agricole. Merci pour votre participation !



VARAIZE ;  
 ➔ JOURS DE COLLECTE

LUNDI



MARDI



MARDI



Avec **12%** des foyers équipés en kit biodéchets, une large partie de la population reste cependant à informer. Selon l'évolution de la crise sanitaire, nous organiserons prochainement de nouvelles réunions publiques afin de distribuer des kits biodéchets, et vous invitons à continuer les distributions en mairies qui font grandir cette collecte de jour en jour.

Un doute, une question :

05 46 07 16 66 - [cyclad.org](http://cyclad.org) - [contact@cyclad.org](mailto:contact@cyclad.org)

Les bacs sont à sortir la veille



Les déchets verts (tonte, feuilles, branchages, ...etc.) sont à composter dans votre jardin ou à déposer à la déchetterie.

## Histoire de Varaize

*L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le onze du mois de mai, le conseil municipal de la commune de Varaize s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur Himbourg maire, en session ordinaire d'après convocations faites le six du courant.*

*Étaient présents MM. Abelin, Sauvin, Richard, Latierce, Bourcelot, Jobet, Bertin, Moizant, Brunet, et Himbourg maire.*

*Le conseil municipal,*

*Considérant :*

*Que le chemin de fer de Saint-Jean-d'Angély à Matha doit passer entre Varaize et Fontenet pour desservir également ces deux localités et qu'il y a intérêt pour les habitants des communes de Saint Pierre et de Saint Martin de Juillers, à ce que la gare ne soit pas trop éloignée du bourg de Varaize.*

*Que, d'après les dernières études, la ligne en quittant Saint-Julien passe au nord de la route nationale 139 et coupe ensuite cette route, un kilomètre en deçà, pour se rapprocher considérablement de Fontenet, qu'elle ne laisse qu'à 250 mètres environ au sud, alors qu'elle passe à plus de deux kilomètres du bourg de Varaize.*

*Considérant, d'un autre côté, que le tracé au sud de de la route nationale traverse des terrains bas, humides, tourbeux, dont le sous-sol mouvant nécessiterait sans doute des remblais coûteux, et dont le prix d'acquisition serait fort élevé, tandis qu'au nord de la route, les terrains ont une valeur beaucoup moindre et un sous-sol pierreux et résistant.*

*Emet le vœu : que la ligne soit maintenue au nord de la route nationale jusqu'au chemin vicinal N°3 de Varaize à Fontenet, afin que la gare puisse être établie à une distance à peu près égale de ces deux localités. Si un pareil vœu, qui ne sollicite aucune faveur et ne lèse aucun intérêt n'était pas pris en considération, la population de Varaize n'y comprendrait rien, sinon qu'on favorise à ses dépens la localité voisine.*

*Fait et délibéré en mairie de Varaize, le jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre, sauf MM Abelin Ferdinand, Jobet Clouis, Latierce Frédéric, et Sauvin Stanislas, qui se sont abstenus. Richard, Bourcelot, Bertin, Moizant, Brunet, Himbourg*

## Un peu d'histoire culinaire...

*La galette des rois est attendue par tous les gourmands.*

*Qu'on préfère la galette à la frangipane ou la couronne briochée aux fruits confits, janvier est le mois où l'on déguste ce savoureux gâteau.*

*Quelle est son origine ? Quand la mange-t-on ?..Et que représente la fève ?..*



### Voici l'histoire de la galette des Rois et de la Fève.....

#### Le 1er dimanche ou le 6 janvier ?

"Jusque dans les années 1960, l'Épiphanie était un jour férié qui tombait le 6 janvier. Le partage du gâteau était souvent célébré le 5 au soir. Mais le Vatican II (1962-1965) a décidé que l'Épiphanie serait célébrée le premier dimanche suivant le 1er janvier. De nombreux pays cependant ont conservé la date originelle du 6 janvier, comme la Pologne. En fait, c'est le partage du gâteau qui est traditionnel. Et il se fait plusieurs fois dans le mois !"

#### Religieux ou pas ?



"Le partage de la galette n'a rien à voir avec la religion. Cela faisait partie des célébrations autour du solstice d'hiver, propice aux divinations. Les chrétiens la mangent lors de l'Épiphanie et la célébration des rois mages. Cependant luthériens, calvinistes et certains catholiques se sont opposés à cette coutume païenne, comme le prouve les discours du chanoine de Senlis en 1664, qui n'approuvait pas le côté festif de la galette."

#### Une coutume ancienne

"Il est difficile de ne pas faire le lien avec les Saturnales de l'époque romaine : un roi était élu et donnait des gages. Aucun côté orgiaque à cela, mais plutôt domestique. Durant ces fêtes, au moment du solstice d'hiver, maîtres et esclaves étaient sur un pied d'égalité et tout le monde mangeait à la même table. C'était dans l'idée de revivre l'Âge d'or [ou l'éternel printemps]. À noter : certains prétendent qu'un condamné à mort était élu puis sacrifié après les fêtes. Or c'était le cas à Babylone, pas à Rome."

#### Le "roi boit"

"L'élection d'un roi ou d'un gagnant remonte au moins aux Saturnales romaines. La coutume du 'roi boit' a été attestée dès le XIVe siècle. Et 'tirer un roi' était commun dès le Moyen-Âge, le 5 janvier. Normalement, celui qui trouvait la fève devait payer sa tournée à la tablée. Certains prétendent que les plus avars avalaient la fève afin de ne pas déboursier d'argent. C'est ainsi que serait née la fève en porcelaine, pour que le 'roi' craigne de l'avalier."

### La couronne



"C'est un attribut de la royauté. Il y avait des couronnes dès le XVe siècle, en plomb et étain avec dessus le nom des Mages et des fleur de lys. Or elles ne servaient pas pour 'le roi boit'. En fait, elles protégeaient les pèlerins et voyageurs, à l'image des rois mages, leurs [saints] patrons. On n'en faisait plus lors de la Révolution !"



### La fève, symbole de fécondité

"La fève fait partie des symboles du solstice d'hiver. C'est le premier légume qui pousse au printemps. Surtout, ce légume, comme l'oeuf, contient un embryon. En 'vieillissant', il donne la vie. La fève est très importante, notamment chez les Grecs -elles contenaient l'âme des morts selon les pythagoriciens- et les Romains. Ces derniers jetaient des fèves dans le dos les 9, 11 et 13 mai pour chasser les ombres des morts."

"La taille compte aussi. La fève-légume est plate et ni trop grande -elle peut être dissimulée- ni trop petite -car elle ne doit pas être avalée. En plus, tout le monde en avait chez soi."

Que vous préférerez la délicieuse version à la frangipane ou plutôt la brioche aux fruits confits, vous ne pourrez pas la savourer sans avoir choisi le bon vin pour l'accompagner... Alors suivez le guide !

**le vin évidemment sera blanc, et suffisamment sucré** pour épouser la douceur du dessert. **Avec la galette**, le "gras" de la préparation jouera un rôle déterminant, auquel **s'opposera utilement la pétillance d'un champagne** ; de son côté, la crème frangipane appelle un **vin jeune, vif, tout en fraîcheur. Un champagne demi-sec sera parfait.**

**Avec la brioche aux fruits confits**, c'est justement le sucre qui domine, tant dans la préparation elle-même que dans les ingrédients qui l'accompagnent (fruits confits). Un petit muscat, type beaumes de Venise sera le top.

## QUEL VIN AVEC LA GALETTE DES ROIS?



A chaque nombre, une lettre... A vous de retrouver l'ensemble des mots ayant un lien avec l'actualité de janvier...

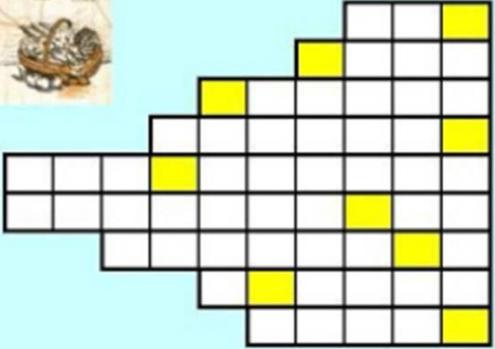
Quelques indices :

2 = A      23 = I      19 = H

11 = E      53 = P      43 = N

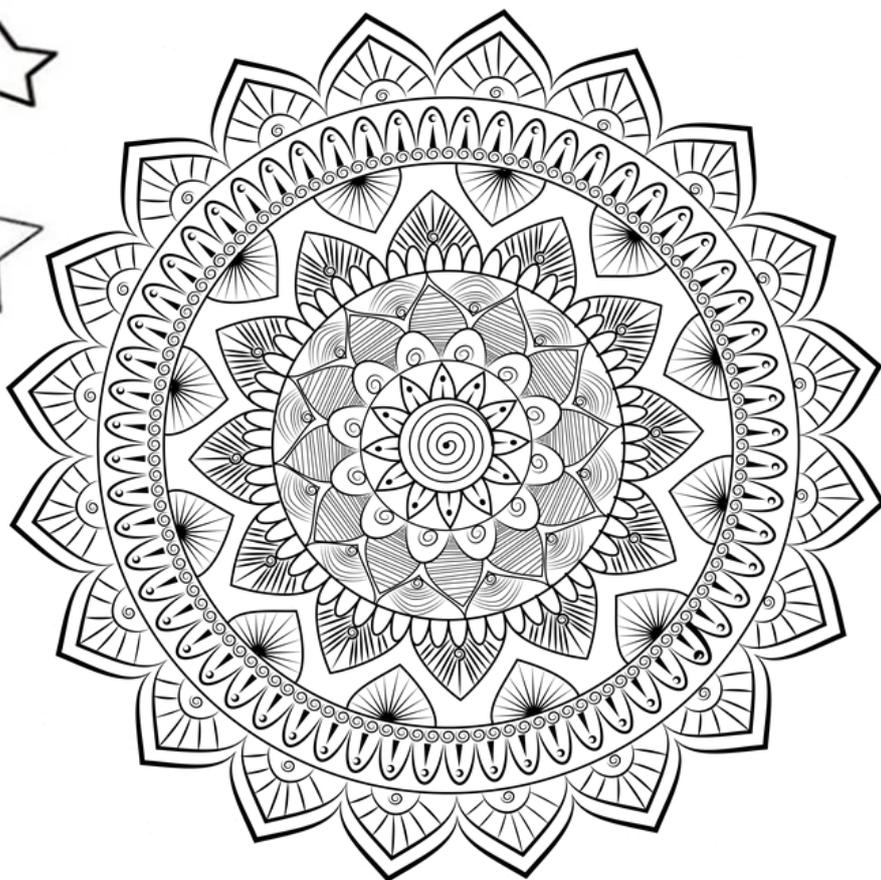


## Une saveur pour faire digérer le chocolat...



61-47-23
53-2-71-11
53-47-41-41-11-67
17-2-37-11-71-71-11
13-11-73-23-37-37-11-71-11-11
13-61-2-43-17-23-53-2-43-11
5-47-73-61-47-43-43-11
5-19-2-73-7-11
61-11-23-43-11

Grille réponses : Dans le prochain numéro.



Directeur de Publication : Alain Bertin	Conception et mise en pages : Blasac Julien Boulbés Jean-Luc Depré Nathalie Duval Dominique
Impression : Mairie Tirage : 350 exemplaires	Hermand Patrick Morisseau Mauricette Mouré Marie Noëlle